

Département <b>SOMME</b>
Arrondissement <b>AMIENS</b>
Canton <b>AILLY-SUR-NOYE</b>
Commune <b>THÉZY-GLIMONT</b>

<b>MAIRIE DE THÉZY-GLIMONT</b>
3, rue de l'église
80440 THÉZY-GLIMONT

Téléphone : 03.22.34.01.47  
Mail : mairie.thezy-glimont@amiens-metropole.com

Membres composant le conseil <b>15</b>
Conseillers en exercice <b>15</b>
Conseillers présents <b>13</b>
Pouvoir(s) <b>2</b>

Date de la convocation : 25 mars 2026

Date d'affichage : 25 mars 2026

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN  
DATE DU 01 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le **01 avril à 20h00**, les membres du conseil municipal de cette commune, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Omar LABTANI, maire.

**Présents** : MM Omar LABTANI – Jean Michel BECUE – Olivier BOUVET – Jérémy CHELLE – Nicolas FERRIGNO – Ngan NGO TRONG - TANAYS Eric.  
Mmes Agathe MARTIN - Michèle VERNAY VIGNON - Isabelle GUILLAUME – Virginie BOUMANJAL – Julie CHEVALIER – Bernadette LAVOGIEZ.

**Absents excusés** : M. Eric STA qui donne pouvoir à M. Omar LABTANI  
Mme Marie-France CARPENTIER qui donne pouvoir à Mme Agathe MARTIN

**Secrétaire de séance** : Mme Agathe MARTIN

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil du 04 mars 2026
2. Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil du 20 mars 2026
3. Délégation du maire aux adjoints
4. Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints
5. Election des délégués de la commune aux différents syndicats intercommunaux
  - SIVU de voirie du Sud Amiénois (Vers/Selle)
  - Fédération d'électricité de la Somme (TE 80)
  - SISCO Hailles/Thézy-Glimont (Syndicat scolaire)
6. Constitution des commissions communales et des référents
7. Élection des représentants aux commissions communales
8. Nomination des référents : salle des fêtes – Jeunesse – Cimetière/Eglise – Bibliothèque – Associations.
9. Etat 1259 – Fiscalité Directe Locale
10. Transfert de la compétence du dispositif de la vidéo-protection à la TE80.

Monsieur le maire ouvre la séance à vingt heures.  
Il nomme Mme Agathe MARTIN secrétaire de séance.

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil du 04 mars 2026**

Le procès-verbal du précédent conseil municipal a été approuvé à l'unanimité. Aucune remarque ou question n'a été formulée.

### **2. Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil du 20 mars 2026**

Le procès-verbal du précédent conseil municipal a été approuvé à l'unanimité. Une remarque a été effectuée sans lien avec l'approbation de ce procès-verbal.

### **3. Délégations du maire aux adjoints**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-18,  
Le maire est seul compétent pour accorder des délégations à ses adjoints pour permettre une bonne administration de l'activité communale et du service des finances.

A ce titre, je vous informe que :

Les 3 adjoints : Mmes Agathe MARTIN – Michèle VERNAY VIGNON et M Jean Michel BECUE

auront une délégation permanente sur les documents concernant

- Les finances communales
- Les titres, recettes et bordereaux
- Légaliser les signatures, authentifier les copies, délivrer tous certificats et signer tous les documents administratifs.

### **4. Indemnités de fonction du maire et des adjoints**

Le conseil municipal a fixé à 3 le nombre d'adjoints.  
La commune compte entre 500 à 999 habitants.

Les articles L 2123-23 L 2511-35 du code général des collectivités territoriales, fixent des taux pour le calcul des indemnités du maire et des adjoints

Pour notre cas, je vous propose de garder le même principe que le mandat précédent :  
Pour le maire, le taux est de 44.3 % de l'indice brut 1027 qui est de 4110.50 € au 1 janvier 2026.  
Soit 1820.96 € brut

Concernant les adjoints, on garde la même enveloppe que le mandat précédent avec une répartition égale aux 3 adjoints.

Je vous propose un taux de 7.46 % (inférieur au taux maximal est de 11,77 % de l'indice brut 1027 qui est de 4110.50 € au 1 janvier 2026.  
Soit 306.64 € brut.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

Une conseillère a formulé une remarque sur le taux appliqué pour l'indemnité du maire. Une explication lui a été apportée par le maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, vote à la majorité (13 votes Pour et 2 abstentions).

## **5. Election des délégués de la commune aux différents syndicats intercommunaux**

Monsieur le maire a invité les membres du conseil municipal à procéder à l'élection, à main levée, des délégués de la commune au SIVU , TE80 et SICO.

A la majorité, ont été proclamés comme délégués :

- **SIVU de voirie du Sud Amiénois (Vers/Selle) :**
  - Omar LABTANI et Olivier BOUVET- *délégués*
  - Jérémy CHELLE - *suppléant*
- **Territoire Energie Somme TE80, ex fédération Départementale d'Energie de la Somme FDE 80 :**
  - Omar LABTANI et Michèle VERNAY-VIGNON - *délégués*
- **SISCO Hailles/Thézy-Glimont (Syndicat scolaire) :**
  - Omar LABTANI – Nicolas FERIGNO et Isabelle GUILLAUME - *délégués*
  - Virginie BOUMANJAL - *suppléante*

## **6. Constitution des commissions communales et des référents**

Monsieur le Maire expose que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres (art. L 2121-22 du CGCT).

Monsieur le Maire propose 4 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

Il propose que soient constitués également des comités qui pourront être composés de membres extérieurs sur différents thèmes. Leurs avis et suggestions ne seront que consultatifs.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes avec un nombre de membres variables :

- Commission des finances
- Commission d'appels d'offres
- Commission communale des impôts directs
- Commission de contrôle de la liste électorale

Le conseil municipal adopte également des comités consultatifs suivants :

- Comité « biens communaux, urbanisme »
- Comité « travaux, sécurité, voirie, chemins »
- Comité « information et communication » (site internet, réseaux sociaux, bulletin municipal...)
- Comité « aménagement et environnement » (développement durable, amélioration du cadre de vie, vallée de l'Avre et marais, natura 2000, fleurissement)

- Comité « sécurité civile et publique » : voisins vigilants, vidéo surveillance et liens avec la gendarmerie
- Comité des fêtes

## 7. Élection des représentants aux commissions communales

L'élection des commissions communales des impôts directs, d'appels d'offre et de contrôle de la liste électorale est reportée, n'ayant pas suffisamment d'informations de la préfecture.

Ont été élus, les représentants suivants dans chaque commission et chaque comité :

A la majorité,

<b><u>Commission des Finances</u></b>	Omar LABTANI Jean-Michel BECUE Isabelle GUILLAUME Michèle VERNAY-VIGNON Agathe MARTIN	Président de droit Vice-président Secrétaire
---------------------------------------	---	--

Eric TANAYS s'est présenté pour intégrer la commission finances : 2 votes POUR et 13 votes CONTRE.

A l'unanimité,

<b><u>Comité « Biens Communaux, Urbanisme »</u></b>	Omar LABTANI Agathe MARTIN Jean-Michel BECUE Marie-France CARPENTIER Julie CHEVALIER Virginie BOUMANJAL Jérémy CHELLE Michèle VERNAY-VIGNON	Président Secrétaire
---	--	-------------------------

A l'unanimité,

<b><u>Comité « Travaux - Sécurité – Voirie – Chemins »</u></b>	Jean- Michel BECUE Julie CHEVALIER Agathe MARTIN Nicolas FERRIGNO Jérémy CHELLE Eric STA Ngan NGO TRONG  Corinne PONCET Pascal SAILLY	Président Secrétaire
--	--	-------------------------

A l'unanimité,

<b><u>Comité « Information et Communication »</u></b> <b>Site Internet – Réseaux sociaux – Bulletin municipal</b>	Agathe MARTIN Omar LABTANI Michèle VERNAY-VIGNON Marie-France CARPENTIER Virginie BOUMANJAL	Présidente
--	---	------------

A l'unanimité,

<b>Comité « Aménagement – Environnement » Développement durable – Amélioration Cadre de vie – Vallée de l'Avre et Marais – Natura 2000 - Fleurissement</b>	Jean- Michel BECUE Marie-France CARPENTIER Julie CHEVALIER Agathe MARTIN Michèle VERNAY-VIGNON Bernadette LAVOGIEZ  Jean Paul LEFEVRE Daniel FIEVET Ludivine LAURENT Frédérique STA	Président Secrétaire
--	---	-------------------------

A l'unanimité,

<b>Comité « Sécurité civile et publique »</b>	Agathe MARTIN Eric STA Nicolas FERRIGNO Olivier BOUVET Michèle VERNAY-VIGNON	
---	--	--

A l'unanimité,

<b>Comité des Fêtes</b>	Omar LABTANI Agathe MARTIN Jean-Michel BECUE Michèle VERNAY-VIGNON Marie-France CARPENTIER Julie CHEVALIER Olivier BOUVET Nicolas FERRIGNO Isabelle GUILLAUME Jérémy CHELLE Eric STA Ngan NGO TRONG Virignie BOUMANJAL Eric TANAYS Bernadette LAVOGIEZ	
-------------------------	--	--

La 1ère adjointe rappelle que selon les statuts, les membres du conseil municipal font partie du comité des fêtes en qualité de membres de droit.

Une AG se tiendra le 08 avril afin d'élire de nouveaux membres et un président et un vice-président, suite à la démission de ces derniers.

## 8. Nomination des nouveaux référents

A l'unanimité,

<b>Référents réunions CLDT</b> Comité Lutte contre la Défense Territoriale De M le procureur de la République 2 titulaires et 2 suppléants	Omar LABTANI Agathe MARTIN Nicolas FERRIGNO Olivier BOUVET	Titulaire Titulaire Suppléant Suppléant
---	---	--

A l'unanimité,

<b>Conseiller Municipal en charge des questions de « Défense » Correspondant « Armée de l'Air »</b>	Nicolas FERRIGNO Eric STA	Titulaire Suppléant
---	------------------------------	------------------------

A l'unanimité,

<b><u>Référents « salle polyvalente »</u></b>	Michèle VERNAY-VIGNON Isabelle GUILLAUME Virginie BOUMANJAL Eric STA	
---	---	--

A l'unanimité,

<b><u>Référents « cimetière et église »</u></b>	Michèle VERNAY-VIGNON Agathe MARTIN Marie-France CARPENTIER Eric STA Julie CHEVALIER Ngan NGO TRONG Bernadette LAVOGIEZ  Corinne PONCET Ludivine LAURENT	
---	---	--

A l'unanimité,

<b><u>Référents Bibliothèque</u></b>	Virginie BOUMANJAL Marie-France CARPENTIER	
--------------------------------------	---	--

Une conseillère demande les noms des conseillers inscrits à la bibliothèque, pensant être la seule inscrite. 4 conseillers indiquent qu'ils le sont également, dont les référentes.

A la majorité,

<b><u>Référents Association - Vie locale</u></b>	Michèle VERNAY-VIGNON Julie CHEVALIER	
--	--	--

Une conseillère propose Claudie PECHON pour être référente Associations-Vie locale : 2 votes POUR, 3 abstentions et 10 votes CONTRE.

A l'unanimité,

<b><u>Référent Jeunesse</u></b>	Ngan NGO TRONG	
---------------------------------	----------------	--

## **9. Etat 1259 – Fiscalité directe locale.**

Monsieur le maire propose de ne pas augmenter la part communale sur la fiscalité 2026 (taxe foncière du bâti, taxe foncière du non bâti).

Monsieur le maire demande que l'on procède au vote des taux relatifs à la fiscalité directe locale de l'année 2026.

Après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de ne pas augmenter la fiscalité directe locale et votent pour 2026 les taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	38.11 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	38.23 %
- Taxe d'habitation :	10,12%

## 10. Transfert de la compétence du dispositif de la vidéo-protection à la TE80.

Le maire expose au conseil municipal qu'il y a un transfert de dans la réalisation des études relatives aux dispositifs de vidéo protection, l'acquisition, la réalisation et la gestion des dispositifs de vidéo protection et le soumet au vote.

Le transfert de la compétence est voté à l'unanimité.



*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h28.*

*Pour extrait conforme*

Le Maire,



Omar LABTANI

